



# Force Ouvrière



*Syndicat National de la Navigation Aérienne*

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87

Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna@aol.com](mailto:fosnna@aol.com) / Site web: <http://www.snnafoc.com>

Le 16 novembre 2010

## **PROTOCOLE DGAC : la dernière manœuvre de manipulation des Ministres quittant le gouvernement !**

Le secrétariat d'Etat et la DGAC sont très mal à l'aise sur le dossier protocole, signé fin juillet avec certains syndicats promoteurs de MOSAIC (et d'un prestataire unique). Ce protocole est un véritable échec pour la DGAC.

Constatant le peu de signataires, la DGAC a multiplié les incantations allant jusqu'à envoyer le Directeur Général jouer les commerciaux pour convaincre les personnels que le protocole était très favorable.

**Les personnels ont largement rejeté ce protocole qui n'offre aucune garantie pour l'avenir.**

Le Secrétaire d'Etat, après avoir tenté une dernière fois de faire signer les syndicats, avait acté début octobre la dénonciation du protocole conformément à la loi de juillet 2010.

**Les organisations syndicales représentant 66% des personnels ont dénoncé ce protocole destructeur de services et d'emplois et demandé de nouvelles négociations pour l'ensemble des personnels.**

Le 12 novembre 2010 surprise : par courrier daté du 9 novembre les deux ministres, qui quitteront le gouvernement 3 jours plus tard, ont envoyé un courrier aux représentants des organisations syndicales ayant dénoncé le protocole.

Dans ce courrier il est écrit que suite à un avis, sans expertise juridique, du Ministre de la fonction publique, la loi du 5 juillet 2010 ne peut pas s'appliquer au cas spécifique de ce

protocole. L'argument principal est que les négociations de ce protocole ont commencé avant la parution de la loi...

On comprend mieux pourquoi la DGAC et ses syndicats partenaires (principalement le SNCTA et l'utcac-uns) étaient si pressés de signer un accord qui ressemble plus à un arrangement entre amis qu'à un véritable accord social.

Le prétexte de la crise et du budget était un écran de fumée pour accélérer le processus protocolaire avant la parution de la loi.

FO n'est pas tombé dans ce piège et a continué à défendre la DGAC, les personnels, les statuts, les conditions de travail et les emplois au sein de la fonction publique.

Ce protocole est dangereux c'est pour cette raison que nous l'avons dénoncé.

Pourquoi l'équipe sortante tient-elle tant à mettre en œuvre cette version du protocole ? Pourquoi certains signataires sont-ils si pressés de faire avancer certains dossiers plutôt que d'autres ? N'y aurait-il pas quelques intérêts individuels en jeu ?

FO, en concertation avec les autres membres de l'intersyndicale étudie dès à présent les suites juridiques de ce courrier.

**FO rappelle sa volonté de retrouver un dialogue de qualité pour négocier un véritable protocole social en faveur de tous les personnels et du service public à l'usager au sein de la fonction publique d'Etat.**